

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 18 novembre 2016

L'agriculture suisse restera exempte d'OGM

Lors de sa séance, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a traité la proposition du Conseil fédéral concernant la modification de la loi sur le génie génétique, qui prévoit de prolonger de quatre ans le moratoire en cours. La CSEC-N a souligné l'importance d'une agriculture exempte d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et demandé d'inscrire pour une durée illimitée dans la loi l'interdiction du recours aux OGM. Cela permet à l'agriculture suisse d'échapper aux OGM même après la fin du moratoire en 2017. La majorité de la CSEC-N est en outre opposée à l'élaboration d'une base juridique pour un régime dit de coexistence, contrairement à ce que propose le Conseil fédéral.

L'Union suisse des paysans salue les deux décisions de la CSEC-N. L'agriculture suisse pourra ainsi continuer de se concentrer sur la production de denrées alimentaires de grande qualité sans OGM et se différencier clairement des produits d'importation. Une production sans OGM est synonyme de crédibilité et de produits de qualité. Cela répond à un besoin des consommateurs. L'agriculture suisse reste la plus rigoureuse d'Europe en ce qui concerne le refus du génie génétique.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, mobile 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable du département Production, marché et écologie, mobile 078 803 45 54

www.sbv-usp.ch

